

# REVUE DE PRESSE Mercredi 10 juillet 2019



### L'avis aux touristes

# Un panneau qui va faire du bruit!

«Attention village français, vous pénétrez à vos risques et périls!», peut-on lire en préambule d'une affiche accrochée à l'entrée de la petite commune de Saint-André-de-Valborgne dans le Gard. Agacé par le tapage qu'ont fait les dernières histoires de «bruits de campagne» dérangeant quelques riverains grincheux ou touristes des villes, Régis Bourrely, le maire, a décidé de prendre les devants. Pour éviter toute affaire comme celle de Maurice le cog en Charente-Maritime - accusé de réveiller bien trop tôt ses voisins de Saint-Pierred'Oléron - qui s'est terminée devant la justice. Avant, il y avait eu une vacancière importunée en Lozère par le bruit des cloches de l'église de Bondons. Elle avait réclamé au maire que ces dernières ne sonnent que plus



tard. Avant que les touristes ne déferlent dans son petit village plein de charmes, le maire de Saint-André-de-Valborgne les a donc prévenus: «Ici nous avons des clochers qui sonnent régulièrement, des coqs qui chantent très tôt, des troupeaux qui vivent à proximité, des agriculteurs qui travaillent pour vous donner à manger...»

# L'infographie

# 4 Français sur 10 utilisent des objets connectés sportifs



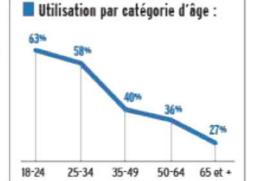
# Quel objets connectés utilisent-ils pour faire du sport ?

31% des applications qui permettent de suivre les performances sur le smartphone

20% des objets qui permettent de mesurer la fréquence cardiaque, la sudation...

19% une montre connectée

un objet connecté spécifique à un sport (raquette connectée, chaussure connectée...)



### Quelles sont les motivations des utilisateurs d'objets sportifs connectés ?

73% mesurer précisément les performances et la progression

7% se motiver pour faire du sport plus régulièrement

36 adapter la pratique à des objectifs de santé (poids, musculation...)

21% partager les performances avec les amis ou sur les réseaux sociaux



Enquête Odoxa pour Saegus, Sap, BFM Business, L'Usine Nouvelle, Stratégie, 01 net, réalisée auprès de 1.005 Français représentatifs de la population française âgée de 18 ans et plus, selon la méthode des quotas et interrogés par internet les 5 et 6 juin 2019. INFOGRAPHIE CL

# Catastrophes naturelles: le rapport sévère de la sénatrice

Le système d'indemnisation des victimes doit être réformé estime Nicole Bonnefoy, car inadapté à la multiplication de ces événements.

os politiques de prévention des risques et d'indemnisation ne sont pas à la hauteur du dérèglement climatique», estime la sénatrice socialiste charentaise Nicole Bonnefoy, rapporteure de la mission d'information créée fin janvier. Elle avait d'ailleurs effectué un déplacement en Charente, auprès des élus et des sinistrés le 20 mai dernier.

Sécheresses, inondations, précipitations extrêmes, vagues de chaleurs: «d'ici 2050, le montant des sinistres liés aux catastrophes naturelles va augmenter de 50 %, à cause du climat et de la concentration de la population dans des zones à risques», estime le rapport, rendu public hier.

Les seuils conduisent à écarter nombre de

communes.

Il préconise en premier lieu de réformer en profondeur le régime «CatNat», datant de 1982. Sont mis en cause à la fois les critères pris en compte pour définir une catastrophe naturelle et les seuils à partir desquels cette situation est décidée. Les critères, qui présentent un «caractère complexe et opaque» couplé à une «instabilité», s'avèrent «totalement incompréhensibles pour les sinistrés».



«Le montant des sinistres va augmenter de 50 %», estime la sénatrice. Photo Majid Bouzzit

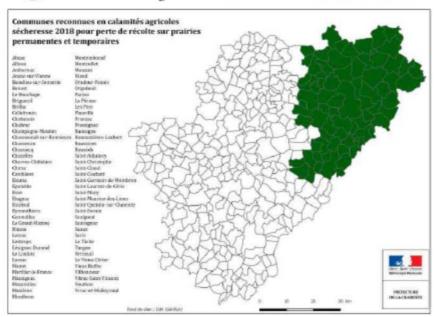
Quant aux seuils, dont la détermination «se révèle en réalité être une question éminemment politique», ils «conduisent à écarter nombre de communes, et in fine, de sinistrés, qui paraissaient parfaitement légitimes à demander une prise en charge».

Outre la réforme du régime «Cat-Nat», le rapport recommande un meilleur accompagnement des élus locaux, une clarification des relations entre assureurs et assurés, une meilleure protection du secteur agricole ainsi qu'une amplification de la politique de prévention. Pour cela, le rapport veut faire du fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM), dit «fonds Barnier», «le bras armé d'une politique de prévention ambitieuse», notamment en supprimant le plafonnement de ses ressources. Pour «faire vivre ce rapport», les ministres concernés seront invités à «un débat en séance publique» d'ici la fin de l'année, a dit le président de la commission, Michel Vaspart (LR).

Le fonds Barnier, datant de 1995, est un fonds public qui permet de financer le déplacement de certains bâtiments construits en zones inondables, en subventionnant jusqu'à 100 % du coût de l'acquisition pour la démolition ou la condamnation des biens.

Les propositions du Sénat pourraient faire l'objet d'amendements dans un projet de loi, et en l'absence d'un texte, la commission pourra faire une proposition de loi reprenant les recommandations du rapport, a-t-il ajouté.

# Sécheresse 2018 : «calamités agricoles» pour 79 communes



e comité national de gestion des risques en agriculture (CNGRA) a reconnu 79 communes du Nord-Est de la Charente (la liste sur charentelibre.fr) en «calamités agricoles» par pour la sécheresse 2018 ayant «entraîné des pertes de récolte sur prairies permanentes et temporaires».

Les demandeurs doivent avoir subi les dommages reconnus par l'arrêté de reconnaissance et ne pas être assurés pour ces dommages. Le bénéfice de l'indemnisation est conditionné à la souscription préalable d'un contrat d'assurance garantissant le risque d'incendie des bâtiments d'exploitation ou de leur contenu. En l'absence de bâtiment, un contrat d'assurance garantissant le risque de grêle ou la mortalité du bétail pourra être retenu.

La perte doit être supérieure à

30 % de la production théorique, le montant des dommages supérieur ou égal à 1 000 € et dépasser 13 % de la valeur du produit brut théorique de l'exploitation.

Les agriculteurs concernés doivent effectuer leur demande d'indemnisation entre le 15 juillet et le 19 août 2019 inclus, par voie dématérialisée via l'outil «TéléCalam» du ministère de l'Agriculture (1) Pour rappel, cette démarche nécessite préalablement la création d'un compte «TéléCalam» (2).

(1). http://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr, rubrique «exploitation agricole»/« demander une aide PAC, conjoncturelle ou structurelle», «demander une indemnisation calamités agricoles».)

(2).

https://usager.agriculture.gouv.fr/inscription\_usage r/. La création est gratuite.

### La table ronde

### Vaincre les espèces invasives

Nature. C'est la plaie des jardins et des champs. En lien avec l'association Stop Ambroisie et l'alliance des élus contre les espèces invasives, l'antenne départementale de l'association des maires de France invite agriculteurs, élus et citoyens à participer à une table ronde sur les espèces invasives en Charente, afin de permettre des actions concertées et efficaces, demain de 15h à 17h dans le salon de la Tranchade de la mairie d'Angoulême. Une enquête menée à l'automne 2018 auprès des maires a montré la présence forte dans le département d'espèces invasives comme l'ambroisie, le datura, le raisin d'Amérique et la berce du Caucase. Réactions allergiques sévères, toxicité, pertes de rendement des cultures, risques pour la biodiversité, les conséquences sont nombreuses.

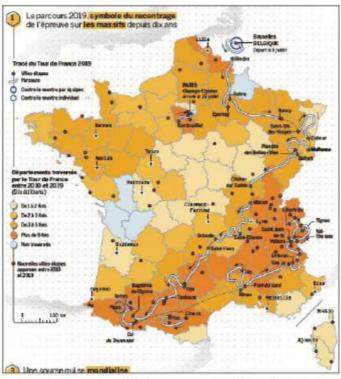


Le pollen de l'ambroisie peut causer des réactions allergiques sévères.

Photo Renaud Joubert

### La carte

# La Charente boudée par le Tour de France



Zéro pointé. La carte publiée par nos confrères du Monde est implacable. Le Tour de France n'aime pas la Charente et même le Poitou-Charentes. Si on excepte un passage dans la Vienne, la célèbre épreuve cycliste n'a pas mis le bout d'un boyau sur les routes des trois autres départements de l'ex-région ces dix dernières années. Il faut dire qu'avec cette édition 2019, qui ressemble à un Tour de l'Est de la France, ce n'était pas évident. La dernière trace du Tour en Charente, c'était en 2007, avec deux étapes, Cahors-Angoulême et Cognac-Angoulême en contre-la-montre.

# Les perles du bac

# Examinateur au bord de la crise!



Stéphane Calvet est sorti dépité des oraux de repêchage. Photo archives CL

Prof d'histoire à Guez-de-Balzac et examinateur du bac dans l'académie (il ne veut pas dire où, par charité pour ses collègues), Stéphane Calvet est soulagé d'être en vacances depuis ce mardi midi.

Les épreuves de repêchage ont été une véritable souffrance pour cet enseignant angoumoisin, qui liste sur sa page Facebook quelques perles des candidats qu'il a interrogés, en qualifiant le bac 2019 de «millésime exceptionnel»:

- «Les ports d'Amérique du nord sont plus développées que les ports d'Amérique du sud car au nord il y a plus de bombe atomique.»
- «Îl y a des tensions en Amérique car là-bas il y à Hiroshima et Nagasaki... ah non pardon ça, c'est à Cuba.»
- «Les Chinois ont attaqué Pearl Harbor en 1943.» Mais il y a encore plus fort:

Je pose la question: «Qu'est ce que la France de Vichy a fait pendant la guerre?»

Réponse: «Ben elle a fait la guerre».

J'insiste: «Les camps, la déportation, les juifs, cela ne vous dit rien?».

Réponse: «Euh, ah oui Vichy cela me dit quelque chose. Et dans les camps on mettait ceux qui ne pouvaient pas faire la guerre et les autres on les envoyait à la guerre. Pour les Juifs je crois que ce sont des gens pauvres non, c'est ça? Oh je sais pas monsieur».

«Je retiens ma colère», poursuit l'enseignant. L'élève s'en aperçoit.

«Mais vous savez,, on a eu un prof nul cette année.
 Il nous a passé que des vidéos.»

Stéphane Calvet conclut: «Voilà notre système éducatif aujourd'hui: gens ignares qui peuvent aller jusqu'en en terminale ES.»

- Depuis l'incendie de juin 2018, la Ville a renoncé aux torchères et réduit drastiquement le désherbage
- Les rues ont des airs de terrain vague et les riverains s'en désolent Un grand nettoyage est prévu.

# Les herbes folles envahissent Cognac

Marc BALTZER
m.baltzer@charentelibre.fr

out le monde était prévenu.

En avril, dans le magazine municipal, la mairie de Cognac annonçait qu'elle n'allait plus désherber qu'une partie des logements collectifs, les grands axes, le centre historique, les quais, ainsi que les abords des bâtiments municipaux.

Pour le reste, la collectivité fait désormais appel au civisme des habitants, d'autant plus qu'un arrêté municipal de 2012 les oblige à entretenir leur pas-de-porte. Le choix a des allures écologiques,

Le choix a des allures écologiques, certes, puisque la cité se passe de désherbants chimiques depuis 2007 (dix ans avant l'obligation légale) et qu'elle les avait remplacés par des torchères à gaz.

99

On va embaucher du monde et faire une grande opération de fauchage, mais ce sera la dernière.

Sauf qu'en juin 2018, l'emploi de l'une de ces torchères a abouti à la combustion de 25 garages et deux appartements dans la rue Véron (l'enquête des assurances est toujours en cours afin de déterminer les responsabilités). La Ville a



Rue Plumejeau, à deux pas du vieux centre, la friche Litho-Bru s'est muée en Champs-Élysées du végétal sauvage. Pour les amateurs, la rue Félix-Gaillard est bien pourvue aussi, plutôt dans le style fieurs des champs.

alors renoncé à ces outils et réduit sa mission à l'essentiel, pour des motifs financiers.

Quatre mois plus tard, les rues de Cognac sont devenues des champs d'herbes folles, ce qui agace certains riverains. «Le comité des VIIles fleuries apprécierait», plaisante Jean-Pierre Gevrey, qui vit rue Félix-Gaillard, où l'herbe pousse sur le trottoir, façon prairie.

Sur son compte Facebook, le DJ

cognaçais Martin Chasseret, nonvoyant, se plaint aussi de ces plantes qui lui barrent le passage en plein centre-ville.

#### Les nommer pour mieux les apprécier

Mais le plus agacé est... le maire luimême, pourtant au cœur des critiques. «Ça me gonfle de voir qu'il y a autant d'herbes partout. Je rappelle que chacun est censé entretenir son pas-de-porte... Apparemment, ça n'a pas été bien compris, ou on ne l'a pas assez répété.» Face à l'invasion des plantes, «on va embaucher du monde et faire une grande opération de fauchage cet été, mais ce sera la dernière.»

Vraiment? Même si chacun nettoyait devant chez lui, les nombreuses bâtisses inoccupées laisseraient beaucoup d'espace aux plantes sauvages et la ville conserverait, par endroits, des airs de jungle urbaine.

Vraiment, poursuit l'élu. «Ceux qui pensent que la Ville peut tout faire devront m'expliquer qu'ils sont d'accord pour augmenter les impôts, parce qu'un agent supplémentaire, c'est 30.000€ par Dernière solution: s'y habituer. «On qualifie ces herbes de mauvaises parce qu'on ne sait pas les nommer, estime Rémi Marcotte, des Jardins respectueux, qui milite en faveur de l'intégration des végétaux urbains dans la ville. Dans nos ateliers pédagogiques, on inscrit leur nom à la craie, là où elles poussent, et ça change le regard des gens.»

### Les vainqueurs du combat de rue

Voici trois «mauvaises herbes» qui ont fait leur trou dans les rues cognaçaises et que les responsables des Jardins respectueux (lire l'encadré) ont décortiquées pour CL



La laitue vireuse (ci-dessus) et sa cousine la scariole sont des ancêtres de la salade. Elles se mangent à l'état de pousse, mais la première est toxique à forte dose. Il leur suffit d'un petit espace, mais elles se propagent lentement.



Impressionnant (plus d'un mètre) mais invasif, le paulownia vient de Chine et orne généralement les jardins. Difficile à planter... sauf quand le milieu lui plaît.



Les différents types d'amarante et leurs petites graines se mangent. Elles sont de la famille du quinoa et se reproduisent à toute vitesse.

### Jardiner le trottoir, une idée qui germe

Après l'opération de cet été (lire ci-dessus), la Ville envisage de proposer à ses administrés de fleurir eux-mêmes les rues où ils habitent. «On est prêt à faire des découpes dans le sol pour qu'ils y plantent ce qu'ils veulent», annonce Michel Gourinchas, en précisant que le fonctionnement de ce projet restait à définir. Cela se fait à Bordeaux depuis 2016, où les espaces verts de la Ville accompagnent les riverains et fournissent des graines. L'association des Jardins respectueux

pourrait s'engouffrer dans la brèche, puisqu'elle dispose à la fois de la connaissance de ces végétaux et d'une banque de graines «urbaines» classées par milieu (fissure, mur, etc.). «C'est possible de fleurir les rues, mais il faut que les collectivités aient un plan global», explique la cheville ouvrière des Jardins, Rémi Marcotte. Cognac pourrait en prendre le chemin, même si la municipalité pense, pour l'instant, plutôt à recourir à ses propres services.



Les Jardins respectueux ont constitue une banque de graines urbaines.

# **Blues Passions: les chiffres** confirment l'embellie

La 26° édition du festival a attiré un peu plus de 30.000 personnes dans les soirées payantes, s'est félicité hier le directeur Michel Rolland.

m haltzeriticharentelihre fr

ne fréquentation constante et bonne avec «32.000 person-Unes, voire davantage», selon la présidente du Blues Catherine Mattéi, alors que la précédente édition avait déià satisfait les organisateurs avec 30.000 tickets (1).

Le principal point à améliorer est la restauration. Tous les jours, on était débordé dès 10h30.

Comme prévu (lire CL d'hier), les têtes pensantes du festival Blues Passions avaient de grands sourires sous leurs cernes, hier matin, au moment de rendre publics les chifdu cru 2019. En plus d'être conformes aux impératifs finan-ciers – le seuil de rentabilité est de 21.000 billets -, les premiers chiffres ont montré que cette année, le flux de festivaliers a été plus stable que l'an dernier. Plus de grosse différence entre les journées, puisque la soirée de jeudi à Jarnac était



La soirée de «Toto» a attiré 5.832 pe es, lundi. Ce n'était pas la plus grosse jaug

pleine (3.500), puis le vendredi a attiré 4.111 personnes au Jardin pu-blic, le samedi 6.868, le dimanche 6.0174 et le lundi 5.832. L'autre satisfaction concerne les événements gratuits organisés

«Cette année, on a l'impression qu'ils ont vraiment été suivis alors qu'avant, il y avait trop peu de monde à des événements qui valaient pourtant le coup», note le directeur Michel Rolland, qui annonce des améliorations dans ce secteur (plus de chaises, des para sols...). Mais à ses yeux, «le principal point à améliorer est la restaura tion: tous les jours on était débordé dès 10h30. C'est une affaire de professionnels, on en avait mais pas as

autour de l'hôtel de ville.

cette semaine pour y travailler.» Ensuite, il faudra penser à annoncer les premiers noms du Blues 2020, ce qui pourrait se produire au cours

sez. On va faire des réunions dès

### Le chiffre

C'est le nombre de musiciens qui composent la banda «Agrupación Musical Maestro Ibañez» originaire de Valdepeñas, la ville espagnole Jumelée avec Cognac. Le groupe, composé essentiellement d'instruments à vent, animera

la place du Solençon à Saint-Jacques ce vendredi à partir de 19h, autour d'un dîner partagé sorti du panier. La banda participera également au défilé du 14 Juillet à Cognac, accompagnée des militaires de la BA 709, du centre d'incendie et de secours de Cognac et des cavaliers du centre équestre de Boussac.

### En vue

### Crouin ouvre le bal des fêtes de quartier



Une foule d'animations se prépare au pavillon des Borderies. Photo archi

conseil de quartier de Crouin, en partenariat avec l'Aserc et le conseil citoyen de Crouin, ouvre le ban des fêtes de quartier de Cognac (1) demain jeudi à partir de 18 heures. Les animations auront lieu au Pavillon des Borderies. De 18h à 19h: déambulation dans le quartier au départ de l'église de Sainte-Marie-Madeleine de Crouin (rue de l'Église), avec la participation d'un sculpteur de ballons À partir de 18h30: jeux en bois pour enfants et adultes. De 19h à 20h: scène ouverte

avec diverses animations, pêche à la ligne pour les enfants de moins de 10 ans De 20h à minuit: tables, chaises et plancha à disposition pour une soirée pique-nique animée par Universal DJ Star Restauration rapide, buvette et glacier sur place, possibilité d'apporter son pique-nique et ses couverts.

(1) Vendredi 79 juillet, fête du quartier centre-ville gare. Vendredi 2 août, fête du quarties du Champ de Foire. Vendredi 23 août, fête du quartier Saint-Martin. Samedi 14 septembre, fête du quartier Saint-Jacques.

### Une rencontre qui va groover

Huit cents personnes se sont pressées à la boum electro d'Eugène de Rastignac à la fondation Martell, lundi à minuit. Au-delà de cette belle conclusion, la venue du DJ niortais a débouché sur une belle rencontre. En avril, lors de la conférence de presse de présentation du festival, il a fait connaissance avec la diva soul nord-irlandaise Kaz Hawkins.

qui a notamment joué au Château Otard cette année. Les deux artistes ont sympathisé et la deuxième a enregistré sa voix sur une composition du premier... lundi matin, au premier étage du siège de Blues Passions, rue du 14-Juillet. Il ne reste plus qu'à guetter la sortie de ce titre né à Cognac.

des prochaines semaines. (1) Auxqueis s'ajoute le public des concerts gratuits,

# Ce week-end, Bourg-Charente monte le son et la lumière

«La fabuleuse histoire du cognac» est de retour ces vendredi et samedi soir. Un spectacle porté par de fervents bénévoles, encore plus magique cette année.

Gilles BIOLLEY g.biolley@charentelibre.fr

■ t la gabare alors?» Et Jérôme Sourisseau d'enchaîner: «Le tableau des villageoises, mettez-vous en place.» «Ça ne plaisante pas avec le boss!», s'amuse Jean-Philippe, fidèle figurant dans un rôle de distillateur de «La fabuleuse histoire du cognac», le son et lumière historique de Bourg-Charente dont l'édition 2019 illuminera les bords du fleuve ces vendredi et samedi.

Ç'a redynamisé la vie associative dans la commune. Tout le monde participe avec entrain et sérieux.

Si tout se passe dans la bonne humeur et les odeurs de citronnelle, moustiques obligent, on n'en oublie pas moins d'être sérieux en ce jour de répétition sur le site. Le «boss», maire de Bourg-Charente et metteur en scène du spectacle, y veille d'autant plus près que le jour J approche. «Et puis, il y a des changements

cette année, notamment dans les textes et les saynètes, il faut



Les figurants franchiront la passerelle montée sur l'eau, pour de nouvelles scènes au plus près du public. Photos Christophe Barraud

s'adapter», souligne Jean-Philippe, engagé dans cette aventure depuis la première, en 2016, comme la quasi-totalité des 147 autres bénévoles qui font vivre ce grand spectacle et assurent plus de 400 rôles au total.

«78 ans pour le plus ancien, 3 ans pour le plus jeune, Malo, qui a même commencé dans le ventre de sa mère, relève avec le sourire

Jérôme Sourisseau. Tout le monde est impliqué, c'est génial. Sans eux il n'y aurait rien».

### Jeux d'eau et de feu

Coline, 16 ans; Anne, 11 ans et leur mère Catherine, 48 ans, font aussi partie de cette joyeuse bande depuis le début.

Lavandières ou paysannes selon les scènes où elles croisent «les frères, les parents, les neveux, toute la famille est dans le coup et s'est pris au jeu», s'amuse Catherine, pour qui ne pas participer au spectacle n'était pas concevable.

«Déjà en tant qu'habitante de Bourg-Charente, la question ne se posait pas. On ne peut pas ne pas être derrière, même si cela demande beaucoup d'investissement. Ca mobilise la commune, les écoles, les associations, Audelà, parce que c'est une aventure vraiment sympa, humaine et dont on ne se lasse jamais, ajoute-t-elle, il y a des nouveautés tous les ans». Pour donner à chaque fois un peu plus de couleur et de magie à ce son et lumière qui n'en manquera pas une fois encore avec, outre les scènes revisitées, des décors supplémentaires, un balai de jets d'eau, une tyrolienne, de la pyrotechnie améliorée, des scènes au plus près des spectateurs et d'autres surprises à découvrir.

«Le spectacle évolue bien. C'est vraiment agréable de le voir grandir», se réjouit Olivier, 50 ans, autre fidèle qui a déjà endossé les rôles de «Louis XVI, d'un soldat de la guerre 14-18, du chevalier de la Croix Maron», et qui ajoutera cette année à sa liste «un membre de la cour de François I\* et Jean Martell.»

«C'a redynamisé la vie associative dans la commune, souligne-t-il, tout le monde participe avec entrain et sérieux et dans la joie, ça fait plaisir.» Une joie perceptible en répétition, que tous ces bénévoles attendent impatiemment de partager maintenant avec le public, leur seule ambition.

«La fabuleuse histoire du cognac», vendredi et samedi soir à partir de 22h, à Bourg-Charente. Tarif: 15 euros. Possibilité de diner sur place (19h). Renseignements au 05 45 81 30 25. Billetterie: son-lumière-bourg-charente.com



Les bénévoles changent de rôle tous les ans, du paysan sans le sou au roi Louis XVI.

### La «Caradoc» attend les témoignages des habitants d'Ars

n ville, on a le «micro-trottoir» pour interviewer les passants. Dans la commune d'Ars, le micro sera tendu aux habitants du territoire. On peut parler de «micro-territoire».

Elles sont quatre, étudiantes en audiovisuel à Angoulême.

Dans le cadre de leur projet d'été, les jeunes femmes installent dès aujourd'hui mercredi une caravane un peu particulière devant l'école d'Ars, qui y restera jusqu'à ce dimanche 14 juillet.

La «Caradoc», c'est ainsi qu'elle s'appelle, est une caravane équipée en studio de radio. Et elles y attendent les personnes, grandes et petites, jeunes ou âgées, parents et enfants, qui ont envie d'échanger, de découvrir un studio, de raconter la vie de leur commune.

Les quatre étudiantes seront présentes pour réaliser une émission sur le centenaire de la fête du bout de fromage républicain, tradition qui remonte à 1919, et qu'Ars entend bien faire perdurer.

Tous les témoignages sont les bienvenus, que vous soyez ancien ou nouvel arrivant dans la commune. Les jeunes femmes seront tout ouïe, car elles ont besoin de guides pour transmettre par les ondes les histoires de la commune.

On pourra les trouver à l'ombre des arbres de l'école d'Ars, ou en téléphonant au 06 18 14 90 48, au 06 85 13 33 69 ou au 06 28 33 11. 86 et également profondeurdeschamps@gmail.com.

L'ombre des tilleuls de l'école d'Ars sera la bienvenue

pour la caravane studio de radio. Photo CL



### Hiersac

### Pas de second mandat pour **David Chagneaud**



Le maire d'Hiersac a confirmé qu'il ne briguera pas de second mandat en 2020. Photo CL

omme il l'avait abordé lors de ses vœux, le maire d'Hiersac David Chagneaud a confirmé qu'il ne briguera pas un second mandat en 2020. L'annonce a été faite aux membres du conseil, qui l'ont reçue sans commentaire ni surprise. «Bien que cette décision soit prise, mon engagement sera total jusqu'à la fin du mandat, précise le premier édile, je ne souhaite pas que la commune soit mise sous tutelle de la préfecture au cas où aucune liste ne serait proposée aux prochaines municipales.

J'apporterai mon soutien a une potentielle candidature, comme l'avait fait Patricia Duclos pour moi.» Et David Chagneaud de poursuivre: «J'ai 47 ans. Maire, c'est un engagement total au quotidien et six ans, c'est long. Pour raisons personnelles et professionnelles, je ne peux m'engager sur un tel temps, même si la mission est passionnante. Je n'ai pas l'habitude de faire les choses à moitié.» Ce passionné du service public reconnaît avoir beaucoup appris au contact de la population, des services administratifs, des personnels et des conseillers. Une belle liste de réalisations figurera au bilan de son mandat: route de Châteauneuf; espace jeunesse; réhabilitation de la mairie, de la salle culturelle et de la salle Morisson; début des travaux de l'église; lancement de l'opération de logements sociaux; défense du service public avec la poste...

■ Une écotaxe de 1,50 à 18€ sur les vols au départ de la France dès 2020 ■ Et une réduction de l'avantage fiscal sur le gazole pour les routiers ■ Les mesures font grogner les professionnels des secteurs concernés.



e gouvernement a décidé de mettre les transports aérien et routier à contribution pour financer des infrastructures et «répondre au défi climatique» en annonçant hier la mise en place d'une «écocontribution» sur les billets d'avion et la réduction de l'avantage fiscal sur le gazole pour les poids lourds. Le produit de ces contributions sera affecté à l'Agence de financement des infrastructures de France (AFITF) pour alimenter l'enve-loppe de 13,4 milliards d'euros af-fectée sur la période 2018-2022 au développement des infrastructures, essentiellement dans les transports publics.

#### Une écotaxe sur les billets d'avion

Dès 2020, les compagnies aériennes devront verser de 1,50 à 18€ sur les billets d'avion pour tous les vols au départ de la France, a annoncé la ministre des Transports Élisabeth Borne. Elle sera de 1,50€ en classe économique et 9€ en classe affaires pour les vols intérieurs et intra-européens, et, pour les vols hors-UE de 3€ pour la classe éco et 18€ pour la classe affaires. Les vols vers la Corse et l'Outre-Mer sont exclus, comme les liaisons d'aménagement du territoire et les correspondances. Cette taxe devrait selon elle rapporter 180M€ par an à partir de 2020.

#### L'avantage fiscal pour les routiers réduit

Autre mesure du jour: le remboursement partiel dont bénéficie le transport routier de marchandises sur la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) frappant le gasoil sera réduit de 2 centimes par litre. Cela représentera pour l'AFITF une contribution de «140Mé en année pleine» selon Elisabeth Borne, de «plus de 200Mé» pour la Fédération nationale des transports routiers (FNTR), principale organisation du secteur.

### Le secteur nérien

Air France, dont l'État détient 14,3%, a qualifié la décision gouvernementale d'«extrêmement pénalisante» et «incompréhensible». La nouvelle taxe va «financer des modes de transport concurrents dont le transport routier, et non la transition énergétique dans le domaine aérien.» Cette taxe «repré-

### Le mouvement des «gilets jaunes» né de la contestation d'une écotaxe

Le mouvement français des «gilets jaunes» est le dernier mouvement d'ampleur en Europe né de la contestation d'une écotaxe. Avant de basculer vers une contestation générale de l'action du gouvernement, c'est une hausse des taxes sur les carburants prévue pour 2019 qui a déclenché fin 2018 des manifestations, des occupations de ronds-points et des blocages de routes. La mesure a été abandonnée après moins de trois semaines de mobilisation, mais le mouvement s'est poursuivi plusieurs mois sur des

revendications plus larges.
En Bulgarie, c'est une tentative
d'augmenter sensiblement une taxe
sur les véhicules de plus de 10 ans qui
a fait polémique. Elle a finalement
augmenté moins que prévu et en
contrepartie, celle sur les véhicules
neufs a baissé.

Du côté de la Slovénie, une hausse des taxes sur les émissions de CO2 a déclenché, fin 2014, une manifestation devant le siège du gouvernement. Celui-ci a accepté de modifier la mesure, pour ne pas frapper trop durement les plus gros pollueurs.

# Le chiffre 5,97%

L'écotaxe peine à se développer dans l'UE où 5,97% des recettes fiscales provenaient d'impôts environnementaux en 2017 (contre 6,18 % en 2011), selon Eurostat. La situation est toutefois contrastée: la Lettonie est le pays européen le plus en pointe en la matière (10,13%) et de la Grèce (9,5%). A l'autre bout de l'échelle, c'est le Luxembourg qui mise le moins sur la fiscalité verte (4,25%). L'Allemagne (4,46%), la Belgique (4,74%), la France (4,77%) et la Suède (4,8%) ne font quère mieux.

senterait un surcoût de plus de 60Me par an pour le groupe Air France», a-t-il regretté, rappelant avoir perdu l'an dernier 180Me sur ses liaisons intérieures. Pour l'Association internationale du transport aérien, «cette taxe est malavisée». Elle «portera (...) préjudice aux 100 milliards d'euros que l'aviation génère pour l'économie française, et 500.000 nouveaux emplois sont menacés par le manque de compétitivité de l'aviation française.»

#### Le secteur routier menace

«Face à une vague fiscale mortifère pour les entreprises françaises, c'est la compétitivité et la croissance qu'attaque le gouvernement», ont réagi les organisations professionnelles du secteur. La FNTR avait mis en garde le gouvernement jeudi demier contre des manifestations et des «débordements» à la rentrée s'il ne renonçait pas à ses projets d'augmentation de la fiscalité du secteur.

### JO-2024

### Paris ne veut toujours pas de Total

mande d'Emmanuel Macron ou pas, la mairie de Paris ne veut toujours pas de Total comme sponsor des JO-2024 à Paris. «Il n'y aura pas Total parmi les sponsors, en tout cas la Ville de Paris ne le souhaite pas», a insisté hier Ian Brossat (PCF), adjoint au maire. «C'est comme si on organisait une fête de la gastronomie et on la faisait sponsoriser par MacDo. C'est pas possible.» Dimanche, Emmanuel Macron avait regretté des «leçons de morale» et estimé que le désengagement du groupe en mars, sous la pression de la maire de Paris, n'était «pas une bonne idée» parce que l'entreprise aurait pu «aider à financer des Jeux verts»

### Le gouvernement ouvert aux serres bio chauffées

La position du gouvernement est cruciale alors que la question divise le secteur.



ors d'une réunion prévue de main, le Comité national de l'agriculture biologique doit se prononcer théoriquement sur la question du recours aux serres chauffées, mais la décision pourrait être reportée, «faute de consensus». selon Florent Guhl, directeur général de l'Agence bio, agence française chargée de développer ce type d'agriculture. Selon la Fédération nationale de l'agriculture bio (Fnab), les partisans et les adversaires des serres chauffées présents au sein de ce comité compteront en effet un nombre de voix égal, si la décision est mise au vote. «Ce qui va faire pencher la balance, c'est clairement les voix de l'administration, les voix du ministre», au nombre de quatre, selon la Fnab.

de quare, seon la Friab.
Or, justement, le ministre de l'Agriculture Didier Guillaume a déclaré
hier devant les sénateurs que le
gouvernement n'était «pas opposé»
au chauffage des serres en agriculture bio. «Nous ne sommes nas op-

posés au chauffage des serres, nous sommes contre la surtransposition (des directives européennes, ndlr), mais nous sommes, et je suis, très opposé à la contre-saisonnalité des fruits et légumes», a-t-il dit en exposant la ligne gouvernementale. Le ministre, ex-président du premier département bio de France, la

Drôme, avait dit le 18 juin son opposition aux serres chauffées «à titre personnel», pour «respecter les sythmes biologiques».

Le règlement européen prévoit que la production biologique doit respecter les «cycles naturels» des saisons et faire une utilisation responsable de l'énergie.

### Des arguments de chaque côté

Prônant une «tomate bio française dès le printemps», les partisans des serres chauffées (FNSEA, chambres d'agriculture, coopératives), font valoir que «7896 de la tomate biologique présente dans les circuits longs de distribution en France est importée». Ils se défendent de vouloir produire des tomates bio en hiver mais s'opposent aux «distorsions de concurrence» au sein de l'Europe qui pourraient résulter d'une interprétation de la

réglementation interdisant l'usage des serres chauffées. A contrario, outre leur opposition à la

production de fruits et légumes hors saison, la Finab pointe aussi le bilan carbone des serres chauffées: «Autoriser la vente de tomates bio dès le premier jour du printemps revient à autoriser de chauffer les serres bio pendant tout l'hiver à plus de 20 degrés, l'équivalent de 200.000 à 250.000 tonnes de fioul par hectare.»

# Bien manger, bien vivre

# La pastèque, une explosion de fraîcheur!



a pastèque ressemble à un gros ballon de rugby strié vert et rouge. Sa chair est peu sucrée et gorgée d'eau. Vous pouvez donc dévorer ses quartiers croquants avec gourmandise, sans le moindre remord, d'autant que la pastèque<sup>(1)</sup> apporte également nombre de vitamines. Elle contient aussi du lycopène, un caroténoïde qui lutte contre le phénomène d'inflammation.

### Comment la garder longtemps ?

Entière, la pastèque ne craint pas les chocs. Vous pouvez la conserver à l'air ambiant au moins une semaine entière. Toutefois, sachez que s'il fait chaud, elle continuera à mûrir. Une fois découpée, emballez sa chair dans du film alimentaire et placez-la dans le réfrigérateur. Vous pourrez ainsi la conserver une semaine.

### Comment la déguster ?

Très rafraîchissante, la pastèque ne supporte pas la cuisson. Vous pourrez néanmoins l'intégrer dans toutes vos salades fraîcheur. Il vous suffit pour cela de l'ouvrir en deux puis de la tailler en quartiers et, pour ceux qui n'aiment pas, de retirer les graines avec une fourchette ou de la pointe du couteau.

Coupez ensuite des cubes ou des billes à l'aide d'une cuillère pour la saupoudrer dans vos préparations fraîches. Elle s'associe à merveille avec la menthe, l'huile d'olive, la féta et le basilic pour le salé. Et bien entendu avec tous les autres fruits pour une salade sucrée. Vous pouvez aussi la préparer en soupe froide.

(1) Interfel, consulté le 27 juin 2019

# Orages: mettez-vous à l'abri!

Les orages sont fascinants mais ils peuvent être aussi très dangereux. Ce qu'il faut faire ou ne pas faire quand la foudre menace



Malgré les alertes météo, les orages restent imprévisibles

Photo Phovoir

réquents en période de grandes chaleurs, les orages d'été peuvent être fascinants. Mais n'oubliez jamais qu'ils constituent un danger mortel. Sans pour autant paniquer, prenez juste les bonnes mesures lorsque la tempête s'annonce.

«Un million de fois plus puissants que le courant électrique ménager, les coups de foudre peuvent être mortels», rappelle ainsi le Conseil canadien de la sécurité. «Un coup de foudre peut causer un arrêt cardiaque lorsque le courant pénètre le corps; il peut aussi endommager des organes, causer des brûlures et parfois, entraîner des effets à long terme.»

Comme l'explique l'Association Protection Foudre, «toutes les recommandations pour protéger les personnes contre la foudre sont fondées sur deux principes: ne pas constituer une cible pour la foudre et ne pas se placer dans des situations qui risquent d'appliquer une différence de potentiel (électrique) entre deux parties du corps».

- Évitez les terrains élevés et les espaces ouverts et de vous abriter sous un arbre ou dans une construction ouverte, telles les cabanes en bois:
- Abritez-vous dans une maison, un grand bâtiment ou un véhicule.
   Fermez les portes et les fenêtres.
   Une fois à l'intérieur, ne prenez pas de douche ni de bain. Si la foudre frappe l'installation de plomberie, les tuyaux peuvent agir comme conducteurs;
- Si vous êtes à vélo, descendez.
   Les pneus en caoutchouc ne vous protégeront pas;
- Si vous êtes dans une embarcation, dirigez-vous vers la rive. Si l'orage éclate alors que vous êtes sur l'eau, accroupissez-vous dans le fond de l'embarcation;

Si vous êtes dans un champ plat et à découvert, penchez-vous vers l'avant et placez vos mains sur vos genoux. Ayez un minimum de contact avec le sol:

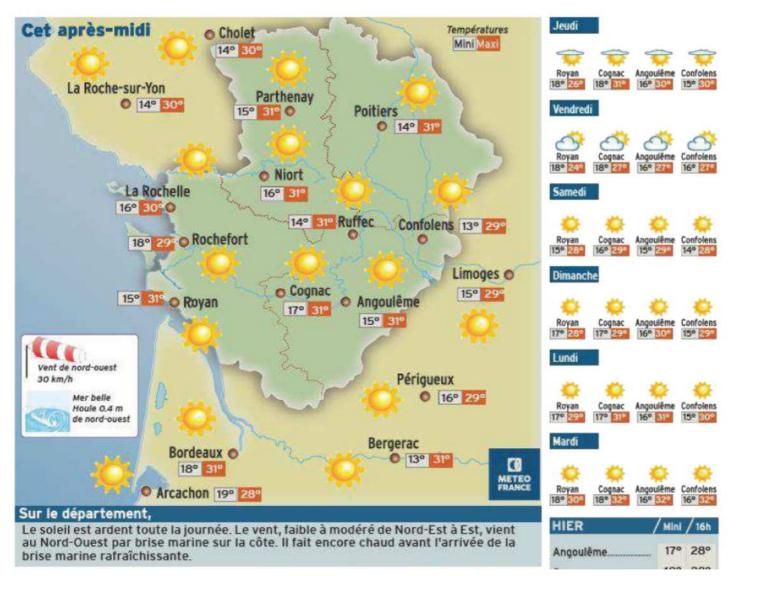
Évitez tout contact avec du métal.

Pensez que les appareils électroniques personnels, tels que les smartphones conduisent l'électricité et causent des brûlures de contact. N'utilisez pas non plus le téléphone fixe, ni les appareils électriques pour la même raison;

 Restez loin de l'eau, y compris les lacs, les mares et les flaques d'eau.

Enfin, sachez que la foudre peut frapper à plusieurs kilomètres de sa source. Il est donc crucial de prendre des précautions tôt. Abritez-vous dans une maison, un grand bâtiment ou une voiture dès que vous voyez des nuages noirs s'accumuler dans le ciel ou que vous entendez le grondement du tonnerre à distance. Puis, restez à l'intérieur pendant au moins 30 minutes après le dernier grondement de tonnerre.

Ne voyagez pas pendant un orage violent. Si un orage éclate pendant que vous êtes en voiture, baissez un peu les vitres et stationnez sur le bord de la route, loin des lignes électriques.



# Des taxes plus lourdes pour le transport aérien et routier

**ÉCOLOGIE** L'exécutif va mettre en place une écotaxe, allant de 1,50 à 18 euros, sur les vols au départ de la France, et réduire l'avantage fiscal accordé aux transporteurs routiers

Deux mesures ont été annoncées, hier, à l'issue du Conseil de défense écologique. Pour le transport aérien, sera mise en place, à partir de 2020, une écocontribution sur les billets d'avion pour tous les vols au départ de la France, sauf vers la Corse et l'outre-Mer », a annoncé le ministre des Transports, Élisabeth Borne. Les vols en correspondance ne sont pas concernés.

L'écotaxe sera de 1,50 euro en classe éco pour les vols intérieurs et intra-européens, de 9 euros pour ces vols en classe affaires, de 3 euros pour les vols en classe éco hors UE et de 18 euros pour ces vols en classe affaires.

### 180 millions à la clé

Cette mesure, qui sera intégrée au projet de loi de finances 2020, s'appliquera à toutes les compagnies aériennes. « Il n'est pas question que notre pavillon national s'en trouve désavantagé », a précisé la ministre.

Cette taxe devrait rapporter 180 millions d'euros, à partir de l'an prochain. Ils seront consacrés à des investissements pour des infrastructures de transports plus écologiques, notamment le ferroviaire.

« Depuis des mois s'exprime un sentiment d'injustice chez nos concitoyens sur la fiscalité du transport aérien. La France s'est engagée sur la voie de la taxation du transport aérien mais il y a urgence », a expliqué Élisabeth Borne. « Aussi nous avons décidé, comme d'autre pays, de mettre en œuvre un écocotribution progressive. »

Une annonce qui a provoqué de vives réactions. « Cette nouvelle



Air France juge « incompréhensible » l'annonce d'une « écocontribution » sur les billets d'avion. ARCHVES AFP

taxe pénaliserait fortement la compétitivité d'Air France, alors que la compagnie a besoin de renforcer ses capacités d'investissement pour accélérer la réduction de son empreinte environnemen-

« Depuis des mois s'exprime un sentiment d'injustice sur la fiscalité du transport aérien » (E. Borne) tale, notamment dans le cadre du renouvellement de sa flotte », a réagi la compagnie française. « La France compte parmi les pays taxant le plus le transport aérien en Europe », ajoute telle.

La nouvelle mesure « représenterait un surcoût de plus de 60 millions d'euros par an pour Air France, soit l'équivalent des mesures prises dans le cadre des Assises du transport aérien, qui avaient vocation à renforcer la compétitivité du pavillon français ». Elle serait, selon le groupe, « extrêmement pénalisante pour Air France dont 50 % de l'activité est réalisée au départ de l'Hexagone, et notamment pour son réseau domestique dont les pertes ont atteint plus de 180 millions d'euros en 2018 », précise la compagnie.

### Manifestations à la rentrée?

Les routiers vont également être mis à contribution par le gouvernement. À partir de 2020, « le remboursement partiel dont bénéficie le transport routier de marchandises sur le gasoil sera réduit de deux centimes par litre. Ce qui représente une contribution de 140 millions d'euros en année pleine », a annoncé hier la ministre des Transports, à l'issue du Conseil de défense écologique à l'Élysée. « Ce sera entièrement affecté à l'Agence de financement des infrastructures », a-t-elle assuré, précisant qu'elle allait réunir les organisations professionnelles pour discuter de l'ensemble des enjeux du secteur.

La semaine dernière, la Fédération nationale des transports routiers (FNTR) avait mis en garde le gouvernement contre des manifestations et des « débordements » à la rentrée s'il ne renonçait pas à ses projets d'augmentation de la fiscalité du secteur.

### CINQ CLÉS POUR COMPRENDRE

# Pourquoi la prolifération du moustiquetigre favorise la propagation de maladies

Zika, dengue, chikungunya... Ces maladies virales gagnent du terrain, notamment en France métropolitaine

# Le moustique-tigre necesse de gagner du terrain

Face au risque en expansion de la présence du moustique-tigre, « dans un contexte de changement environnemental et de mondialisation, notre système de santé doit se préparer », prévient Christine Ortmans, responsable du département Veille et sécurité sanitaire à l'Agence régionale de santé Paca (Marseille) dans un éditorial du Bulletin épidémiologique hebdomadaire (BEH) consacré à ces « arboviroses ».

Le moustique-tigre, susceptible de véhiculer des maladies virales en métropole, a désormais atteint la capitale. Depuis son installation dans les Alpes-Maritimes en 2004, il n'a cessé de progresser et est implanté dans plus de la moitié des départements, soit 51 en 2018, contre 42 un an plus tôt.

### 2 Milieuurbain et piqûresdiurnes

« Une fois installé dans une commune ou un département, il est pratiquement impossible de se débarrasser du moustique-tigre », observent les autorités. L'Aedes albopictus, « l'espèce la plus invasive au monde », se développe essentiellement en milieu urbain et présente la particularité de piquer le jour.

# 3 Le virus seramènedans les bagages denos voyages

« Le risque de transmission autochtone (sur place, NDLR) de ces arboviroses » existe au retour en métropole de voyageurs porteurs de virus qui se sont infectés dans des



Le moustique-tigre se distingue par ses rayures blanches. PH.T.D.V.

zones contaminées, rappellent Élodie Terrien et ses collègues de Santé publique France (SpF) dans le BEH.

# 4 Une menace qui court de mai à novembre

À la période d'activité du moustique, qui s'étend de début mai jusqu'au 30 novembre, correspond une période annuelle de « surveillance renforcée ». En 2018, 16 cas de chikungunya, 333 cas de dengue et 10 cas de zika ont été notifiés en France métropolitaine. En 2019, du 1er mai au 7 juillet, ont déjà été recensés 187 cas importés de dengue dont 39 avaient séjourné sur l'île de la Réunion ; 22 cas importés de chikungunya; trois cas importés de zika. Par ailleurs, une épidémie de dengue sévit actuellement sur l'île de la Réunion avec plus de 15 000 cas (biologiquement confirmés ou probables) signalés entre le début de l'année 2019 et le 11 juin. selon SpF.

### 5 Identifier les foyers de propagation

« L'analyse de ces émergences et des mesures prises pour en limiter l'extension a montré l'efficacité du dispositif de surveillance mis en place ainsi que des investigations réalisées car elles ont permis d'identifier rapidement les foyers et de les circonscrire », souligne l'éditorial du BEH de l'agence sanitaire

Néanmoins, « l'analyse des 12 épisodes de cas autochtones survenus entre 2010 et 2018 en France métropolitaine a montré que leur apparition était très majoritairement liée à l'absence d'identification des cas primaires importés (cas de départ, NDLR) par la surveillance renforcée » et, « dans une moindre mesure », à des actions incomplètes pour lutter contre le moustique « autour des lieux fréquentés » par les personnes revenues avec le virus, remarque Florian Franke (SpF, Paca, Marseille) et ses collègues.

# Bac 2019 : une crise qui laissera des traces

**ÉDUCATION** Le monde éducatif risque de sortir « meurtri » de la dernière édition du bac, entachée par une grève de correcteurs face auxquels Jean-Michel Blanquer n'a pas cédé

ncontestablement, « cette grève va laisser des traces ». Le secrétaire national du Sgen-CPUT, Alexis Torchet, résume le sentiment qui règne après l'édition très mouvementée du baccalauréat 2019, l'avant-demière sous sa forme actuelle. Elle n'aura pas été un long fleuve tranquille, successivement marquée par une grève de la surveillance, des fuites, des coquilles dans les énoncés et surtout, une grève de correcteurs, opposés à la réforme du bac et du lycée.

Cette action a contraint le ministre de l'Éducation, Jean-Michel Blanquer, à décider d'une « solution » – la prise en compte des notes du contrôle continu, en cas de copies du bac retenues – afin d'être en mesure de communiquer leurs résultats à tous les élèves en temps et en heure. Le président Emmanuel Macron a soutenu son ministre, dénonçant une « prise d'otage » des candidats et leurs familles par les enseignants frondeurs.

#### « Unavantetunaprès »

« La bataille de l'opinion a été gagnée par le gouvernement, avec le choix politique du maintien de l'ordre et une position de fermeté », estime Bernard Toulemonde, ancien inspecteur de l'Éducation nationale, évoquant un ministre « trèshabile ». Si, « chez les enseignants, il semble qu'une grande majorité ne soit pas en accord avec la stratégie de rétention de notes, une solidarité corporative » est, selon lui, probable.

« Il y aura un avant et un après », pronostique Philippe Watrelot, pro fesseur de sciences économiques et sociales dans l'Essonne, et blogueur. Disant « comprendre les enseignants », mais sans soutenir leur action de grève, il tient pour responsable de la situation le ministre de l'Éducation. « Jean-Michel



Grève de la surveillance et des correcteurs, fuites, coquilles dans les sujets, rattrapages chaotiques : le bac 2019 est critiqué de toutes parts, encrocommous ragerage

Blanquer paye deux ans de surdité. Il y a bien eu des dizaines de réunions avec les syndicats » mais elles avaient surtout un caractère informatif, déploret-il. Et aujourd'hui, « il joue l'opinion contre les enseignants ».

« Les professeurs dans leur ensemble vont avoir une image écornée »

monde enseignant, cette crise
pourrait aussi
laisser des cicatrices. Seule « une
toute petite minorité » des
175 000 correcteurs ont retenu
les copies, rap-

Au sein du

pelle le ministère. Pourtant « les professeurs dans leur ensemble vont avoir une image écomée », estime Claude Lelièvre, historien de l'Éducation.

Après cette séquence, ils n'auront rien obtenu par rapport à leurs revendications. Et cela aura renforcé les divisions internes, soulignet-il. Une désunion qui pourrait être bénéfique à court terme au ministre de l'Education pour mettre en œuvre ses réformes. Mais qui, à terme, risque d'engendrer de « la désillusion, de l'amertume », iuse l'historien.

### « Toutlemondeyperd »

De son côté, Jean-Michel Blanquer n'avait « sans doute pas anticipé les refus de nombreux jurys du bac d'appliquer sa solution », qui revenait à créer des conditions d'inégalités entre les candidats. « Sa demande de déroger aux règles en vigueur va écomer son image », estime Claude Lelièvre. Au final, « tout le monde y perd ».

Cest aussi l'avis d'Alexis Torchet, du Sgen-CFDT, syndicat réformiste : «Tout le système éducatif sort meurtri » de cette crise. « La grève servait surtout à exprimer un mécontentement réel mais le rapport bénéfices-coût est terrible », estime le syndicaliste. Selon lui, elle a produit un « sentiment de malaise chez les enseignants, même les non grévistes », « Jean-Michel Blanquer, qui se présente comme le ministre des professeurs, sera forcément atteint lui-aussi », ajoute-t-il.

La solution pour sortir de la crise? Le syndicaliste n'en voit qu'une: « la reprise du dialogue ». « On ne peut pas reprocher Blanquer de ne recevoir personne, mais il n'y a aucune inflexion dans sa politique ».

Depuis une dizaine de jours, le locataire de la rue de Grenelle martèle que sa « porte est ouverte ». Il doit d'ailleurs recevoir de nouveau les syndicats dans les prochains jours. À la rentrée, les organisations syndicales ont d'ores et déjà prévu de déposer des préavis de grève.

# Téléphoner au volant pourrait coûter cher

### SÉCURITÉ ROUTIÈRE

L'Assemblée prévoit de suspendre le permis des automobilistes ayant commis une infraction en téléphonant

Téléphoner auvolant coûte actuellement trois points de permis et une amende de 135 euros. Mais dans les prochains mois, la sanction pourrait être encore plus forte : une disposition du projet de Loi d'orientation et mobilités (LOM), porté par la ministre Elisabeth Borne, prévoit en effet de suspendre purement et simplement le permis de conduire des automobilistes ayant commis une infraction alors qu'ils utilisaient leur téléphone au volant.

La mesurevise à faire baisser les accidents et inciter les conducteurs à se concentrer davantage sur la route. « Puisque ça ne marche pas avec la contravention, on va augmenter d'une gamme », a expliqué Emmanuel Barbe, délégué interministériel à la sécurité routière, au micro d'Europe I.

#### Risquemultipliépar23

Selon « Le Parisien », la mesure de vrait être mise en place dès la rentrée sous forme de décret. Pour la justifier, l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière, (OISR) précise que « lire un message en conduisant multiplie par au moins 23 le risque d'accident » et qu'une « conversation téléphonique au volant est responsable d'un accident corporel sur dix ».



Le téléphone est aujourd'hui impliqué dans au moins un accident sur dix. AROHVES APP

# L'Assemblée vote le plan de lutte contre la haine en ligne

INTERNET L'Assemblée a approuvé, hier, la proposition de loi controversée qui contraint les plateformes à agir malgré leurs réticences, et hérisse des élus à cause de l'autorité qui leur est donnée

e texte de la députée de Paris Lætitia Avia a été validé en première lecture par 434 voix pour, 33 contre et 69 abstentions. Il passera à la rentrée au Sénat, en vue d'une adoption définitive rapide.

Mesure phare, sur le modèle allemand: plateformes et moteurs de recherche auront l'obligation de retirer les contenus « manifestement » illicites sous 24 heures, sous peine d'être condamnés à des amendes allant jusqu'à 1,25 million d'euros. Sont visées les incitations à la haine, la violence, les injures à caractère raciste ou encore religieux.

Au-delà, le texte prévoit une série de nouvelles contraintes pour les plateformes : transparence sur moyens mis en œuvre et les résultats obtenus, coopération renforcée notamment avec la justice, surcroît d'attention aux mineurs. Le tout sera contrôlé par le Conseil supérieur de l'audiovisuel.

« C'est un combat exigeant et de longue haleine qui s'engage », a souligné son auteure, en guerre contre les « trolls » et « haters » la poursuivant depuis des années notamment pour la couleur noire de sa peau. Dans les opposants, Philippe Latombe (Mo-Dem) juge « sans doute inconstitutionnelle » la « perte de souveraineté consécutive à la décision de confier la modération aux seules plateformes, avec le risque d'aseptisation et d'uniformisation des contenus, et d'atteinte à la liberté d'expression ».

### L'État « déresponsabilisé »

Dans le camp des farouches adversaires, les Insoumis ont refusé que « sous prétexte de responsabiliser les plateformes », la proposition de loi « déresponsabilise l'État ». Également contre, les députés RN, dont Marine Le Pen, s'inquiètent pour « les libertés publiques ».

Les trois quarts des Républicains ont en revanche voté pour, les socialistes se sont partagés entre abstention et pour, et enfin élus Libertés et territoires ainsi que communistes se sont majoritairement abstenus.

Confier aux Gafa (Google, Amazon, Facebook et Apple) le soin de réguler « ne va pas dans le bon sens », mais que la France se sai-



Les plateformes devront éviter les retraits injustifiés. ARC.Q.S./ « SO »

sisse du sujet est « une avancée », selon le porte-parole PCF Sébastien Jumel.

Alors que l'Hexagone se veut à la pointe du mouvement mondial de régulation, Cédric O juge l'équilibre « atteint » entre liberté d'expression et « efficacité ».

Les plateformes ne devront pas se contenter de retirer tous les messages ou images signalés : elles devront éviter des retraits injustifiés, ont précisé les députés par amendement la semaine dernière.

Un parquet et une juridiction seront spécialisés dans la lutte contre la haine en ligne, a aussi fait ajouter le gouvernement, à la satisfaction des députés de tous bords voulant remettre la justice au centre.

# Le remboursement, c'est bientôt fini

### **HOMÉOPATHIE**

La Sécu ne remboursera plus les granules d'ici un an et demi

L'homéopathie ne sera plus remboursée par la Sécurité sociale d'ici à un an et demi, a tranché, hier, le gouvernement, se rangeant ainsi à l'avis de la Haute autorité de santé (HAS) qui avait conclu à l'absence d'efficacité avérée de ces produits pharmaceutiques.

Dès le 1<sup>et</sup> janvier, les petites granules, aujourd'hui remboursées à 30 %, ne le seront plus qu'à 15 %, puis ce taux tombera à zéro en 2021. Une décision en deux temps qui ne satisfait ni les laboratoires, ni les « anti-homéopathie ».

### « Le temps de la pédagogie »

Cette « période de transition » permettra de « se laisser le temps de la pédagogie » auprès des patients et « laissera aussi le temps aux industriels de s'organiser », a plaidé la ministre de la Santé Agnès Buzyn dans un entretien au « Parisien ».

La ministre adresse donc une fin de non-recevoir aux laboratoires qui avaient plaidé pour un « moratoire» sur la question du remboursement et pour un « débat parlementaire » après la publication fin juin de l'avis scientifique accablant de la HAS.

Cet organisme chargé d'évaluer les médicaments avait conclu que les produits homéopathiques



La ministre a suivi l'avis de la Haute autorité de santé. PHLT

n'avaient « pas démontré scientifiquement une efficacité suffisante pour justifier d'un remboursement».

Avant même l'annonce officielle, le groupe Boiron a dénoncé, hier soir, une décision « incompréhensible et incohérente ». Le leader mondial de l'homéopathie, qui a son siège dans la région de Iyon, a demandé à être reçu « en urgence » par le président de la République, affirmant qu'il ferait « tout pour combattre » une décision « qui va à l'encontre d'une pratique éminemment populaire ».

Disant assumer le caractère « impopulaire » de cette mesure, Agnès Buzyn souligne que le déremboursement n'empêchera pas les médecins de continuer à prescrire de l'homéopathie, ni les Français d'en acheter.

# NéoTerra réchauffe le climat avec les Verts

Le groupe EELV au Conseil régional a voté, hier, la feuille de route vers la transition climatique



Séance exceptionnelle en présence du climatologue, Hervé Le Treut et du biologiste Vincent Bretagnolle. PH.T.DAVID/«50»

Si l'objectif était de recoller les morceaux de sa majorité et de semer la zizanie dans son opposition, Alain Rousset a parfaitement réussi son coup avec la session spéciale NéoTerra qui s'est déroulée, hier, dans l'hémicycle régional, ouverte par les interventions pas vraiment rassurantes du climatologue Hervé Le Treut et du biologiste Vincent Bretagnolle.

### **«UN MOMENT GRAVE»**

Pour Alain Rousset, « NéoTerra est un texte fondateur qui redonne du sens à notre action publique. C'est un moment grave. Nous devons embarquer tout le monde dans ce combat si non nous serons des lanceurs d'alerte mais pas des élus. » Pour le président, le risque pouvait venir de ses alliés écologistes, dopés par le score des élections européennes et qui, dès le début d'année, avaient prévenu qu'ils faisaient de cette séance exceptionnelle le tournant de la dernière partie de la mandature. En jouant la dramatisation politique, ils s'étaient même déclarés prêts à quitter la majorité d'Alain Rousset, où ils disposent de deux vice-présidences.

Hier matin, la pression est donc retombée après que le groupe EELV eut confirmé qu'il voterait en faveur du rapport NéoTerra, non sans un long débat préliminaire. « Cette session était impensable, il y a quelques années. Mais, aujourd'hui, nous ne pourrons plus repartir en arrière », a souligné Jean-Louis Pagès, un de deux co-présidents du groupe. « Si les choses avancent, c'est grâce au travail des écologistes », a ajouté l'autre co-présidente, Léonore Moncond'huy.

### « Une chose trop sérieuse »

Unité à gauche, donc, fût-elle fragile et susceptible de se fissurer quand viendra l'heure de financer les 86 opérations présentées hier, dont une sortie totale des pesticides, réclamée et obtenue par le groupe EELV.

L'opposition, en revanche, n'a pas réussi à s'accorder, Jacques Colombier, le chef de file du RN, s'il a certes mis en doute le Giec. « porteparole de la bienpensance onusienne » et la part de l'homme dans le réchauffement climatique, a également tiré à boulets bio. comme EELV, sur le Mercosur, le libre-échange, la viande sud-américaine bourrée d'OGM et d'hormones, défendant à l'inverse le localisme et le circuit court mais aussi le nucléaire. « L'écologie est une chose trop sérieuse pour être confiée aux Verts », a-t-il ironisé.

« Ne présagez rien des votes d'aujourd'hui », a, de son côté, lancé à Alain Rousset le président du groupe LR/CPNT Guillaume Guérin qui a bien senti « le coup politique » du président.« Qui peut s'opposer aux conclusions du Giec ou à la réalité du réchauffement climatique? » Le chef de file de la droite n'a pas réussi à unifier ses troupes, partagées entre le vote pour (comme lui et Alexandra Siarri, la spécialiste environnement au sein du groupe), l'abstention, ou le vote contre (celui du président de CPNI, Eddie Puyjalon).

### « Précipitation »

Pas mieux au sein du groupe UDI. dont le président Aurélien Sebton vote pour à titre personnel, mais a dû réécrire son intervention jugée trop favorable par ses colistiers qui s'abstiennent. Chez les autres centristes, Pascale Réquenna et Jean Dionis du Séiour, on salue les bonnes intentions de NéoTerra, tout en redoutant « un affichage politique ». Mais on dénonce en revanche « la précipitation » à organiser cette session plénière et on se demande avec quels movens financiers et humains les actions pourront être menées à bien.

« Cela fait six mois qu'on prépare la session », a répondu le patron du groupe PS, Mathias Fekl. Tandis que pour un autre proche d'Alain Rousset, Stéphane Delpeyrat, « il faudra conditionner nos aides aux critères de transition énergétique ».

Le rapport NéoTerra a été adopté en fin de journée. Ce qu'avait à l'avance salué Aurélien Sebton en s'adressant à Alain Rousset. « Quand je vois que je n'arrive pas à faire l'unité au sein de mon petit groupe, j'imagine que vous avez eu du mal à l'obtenir au sein du votre. »

Benoît Lasserre

# « L'avenir du sport est numérique »

**TECHNOLOGIE** Pour aider les clubs à réussir leur transformation digitale, le Conseil régional, Unitec et le Comité régional olympique et sportif lancent un appel à projets « SportTech »

Nicolas César

n.cesar@sudouest.fr

rogressivement, les technologies Jumériques envahissent aussi le monde du sport. Pour les athlètes de haut niveau, elles sont devenues un précieux allié pour améliorer leurs performances sportives. Ainsi, dans l'équitation, le Périgordin CWD a concu une selle connectée, qui couplée avec un smartphone, donne des informations sur la régularité de la course du cheval, la symétrie du saut... Dans le même esprit, le Centre d'analyse d'images et de performances sportives du centre de ressources, d'expertise et de performance sportive (Creps) de Poitiers a conçu une « pédale connectée », qui permet à la Bordelaise Manon Valentino, championne de France de BMX, d'améliorer encore ses résultats. Désormais, même les amateurs de course à pied sont de plus en plus équipés de montres délivrant en temps réel le rythme cardia que, la distance parcourue...

«L'avenir du sport passe par le digital », assure Philippe Saïd, président du Cros (Comité régional olympique et sportif) de Nouvelle-Aquitaine. Et pas seulement pour améliorer les performances des athlètes. Le numérique est un atout de poids, également, pour le marketing des clubs. Le CSP Limoges, club de basket de Pro A, a mis au point, par exemple, une application proposant des vidéos inédites, des jeux, etc. Afin de « fédérer la communauté de supporteurs », explique Kévin Boisseau, son responsable marketing.

Autre intérêt, plus prosaïque, mais tout aussi

Le numérique est un atout de poids également pour le marketing des clubs mais tout aussi important, le digital facilite les relations entre les clubs et leurs licenciés, via des plateformes numériques.

Autant de raisons qui ont amené la région Nouvelle Aquitaine,

Unitec et le Cros à lancer le 2 juillet un appel à candidature pour des projets « SportTech », qui rapprochent ces deux mondes « C'est un enjeu fort, le sport est un élément important d'attractivité pour un teritoire, mais aussi pour le tourisme », souligne Nathalie Lanzi, vice président de la Région en charge du



Petit à petit, les technologies envahissent le monde du sport. PHOTO ARCHIVES FAIRIN COTTERFALIVE 50 II

sport. « Il est crucial également pour le lien social », renchérit Mathieu Hazouard, conseiller régional délégué à l'économie numérique.

#### Qui peut postuler?

Les projets proposés devront être novateurs et soit améliorer la performance, soit développer la pratique du sport pour tous ou faciliter l'organisation de compétitions et manifestations. Seules les fédérations, ligues, comités, associations sportives, collectivités, etc... peuvent postuler, mais en s'appuyant sur des partenaires sportifs ou numériques. Les projets doivent être déposés avant le 15 juillet. Pour faciliter la mise en relation, lors du colloque « Sport et numérique » à la Maison régionale des sports à Talence le 2 juillet, plusieurs entreprises de la région sont venues présenter leur savoir-faire, à l'image de Rematch, qui aide à capter en vidéo les meilleurs moments du sport amateur. Une pépite accompagnée par Théophraste, l'accélérateur du groupe Sud Ouest. Signe de cette nouvelle ère, la Maison régionale des sports héberge, désormais, un incubateur Sportech, piloté par Unitec et le Cros.

# Les pères du Barracuda

### **RUELLE-SUR-TOUVRE** Le premier

Barracuda sera lancé vendredi. Les ingénieurs de Naval Group ont conçu une bonne partie de ce sous-marin d'attaque révolutionnaire

Sébastien Girardel

angouleme@sudouest.fr

Il y a autant de différence entre le Barracuda et les anciens modèles de sousmarins nucléaires d'attaque qu'entre une 207 et une Formule 1 », assure le commandant de vaisseau Bertrand Dumoulin. Ce sous-marinier de plus de vingt ans d'expérience déborde de superlatifs pour décrire le dernier joyau sorti des ateliers de Naval Group.

Son lancement officiel se déroulera le 12 juillet à Cherbourg avant sa mise à l'eau quelques semaines plus tard. On est à la pointe, avec l'aérospatiale, de ce que la technologie française produit de plus

« C'est sans doute l'objet le plus complexe au monde » élaboré. Comme l'explique Vincent Martinot Lagarde, directeur du programme Barra-

cuda pour Naval Group : « Ce sous-marin, c'est un puzzle de 700 000 pièces assemblées en plusieurs millions d'heures. C'est sans doute l'objet le plus complexe au monde. »

Le cerveau de ce monstre marin de 100 mètres de long, de près de 5 000 tonnes et quasi indétectable au sonar a été imaginé et fabriqué par les ingénieurs du site de Naval Group de Ruelle-sur-Touvre. Notamment par les équipes de Philippe Hurvois, le responsable du département pilotage de ce navire. « On a conçu le système de conduite du Barracuda. L'idée est d'apporter à l'équipage toutes les informations sur l'état du bateau à l'instant T. Indiquer si les équipements font bien ce qu'on leur a demandé de faire. Tout ça, c'est pour l'aspect supervision de l'engin. Nos logiciels permettent aussi d'agir sur les commandes, par exemple sur la vitesse de l'engin. En cas d'attaque, si la zone de commandement dysfonctionne, le sous-marin peut être dirigé d'une autre partie du bâtiment. »

#### Les as des jeux vidéo sollicités

Ce genre de situation catastrophe, les sous-mariniers l'ont vécu virtuellement grâce aux simulateurs conçus à Ruelle-sur-Touvre. « On a livré les premiers en 2015 à Toulon où sont formés les marins des SNA (sous-marins nucléaires d'attaque, NDLR). Nos simulateurs permettent de les former au combat. Ils apprennent à se servir en particulier des sonars et des radars dans un univers qui recrée les conditions du réel. Notre matériel leur permet, en parallèle, de se former à la conduite du navire », détaille Laurent Pelou, l'un des concepteurs de ces simula-

Bientôt, ces apprentis sous-mariniers seront même équipés de casques de réalité virtuelle pour être totalement immergés dans l'environnement subaquatique. « Pour mener à bien ce projet, on a travaillé de concert avec des en-



Naval Group doit livrer cinq autres sous-marins de type Barracuda à la Marine nationale d'ici 2026. Le site de Ruelle-sur-Trouve est un maillon essentiel de la production.

treprises conceptrices de jeux vidéo d'Angoulème et alentour », indique Laurent Pelou.

### Du travail pour des décennies

Le site de Ruelle-sur-Touvre a aussi fabriqué des éléments plus classiques de ce monstre des mers chargé, entre autres, deveiller à la sécurité des sous-marins lanceurs

de missiles nucléaires. L'appareil à gouverner, la ligne d'arbre qui relie le moteur à combustion atomique à l'hélice ou encore le tube lance-armes ont été produits à Ruelle-sur-Touvre. « Deux cents collaborateurs travaillent depuis une dizaine d'années sur le programme Barracuda. Cinq autres sous-marins de ce type vont

être livrés à la Marine nationale d'ici 2026. C'est notre plus gros client sur le long cours. La recherche technique sur ce projet nous a permis de réaliser un formidable bond en avant. Cela renforcera notre position à l'international », se réjouit Sandrine Espinasse, chef de projet équipement pour le programme Barracuda.

# Ils veulent réentendre les cloches de l'église

**SAINT-LÉGER** Une pétition mobilisant le milieu catholique circule pour que les cloches sonnent à nouveau. Accusé à tort, le maire assure que le problème n'est que temporaire

Jonathan Guérin

j.guerin@sudouest.fr

a semaine demière, la région a été marquée par une affaire insolite, celle du coq Maurice. Ses propriétaires, habitants Saint-Pierre d'Oléron, en Charente-Maritime, ont comparu devant le tribunal d'instance de Rochefort. Les chants du gallinacé étaient jugés nuisibles par les voisins.

À Cognac, la problématique est inversée. Certains habitants militent en faveur du retour du son des cloches de l'église Saint-Léger. Une pétition a même été lancée. Elle réunit 103 signataires sur la plateforme mesopinions.com. Voici son objectif: « Suite à la plainte de quelques riverains, la mairie nous a supprimés la sonnerie de nos cloches de l'église. Si vous souhaitez qu'elles sonnent à nouveau, nous devons être nombreux à signer cette pétition. »

#### Despropos intégristes

Les commentaires sont peu amènes : « Les cloches sont l'âme d'un village », « les cloches font partie du patrimoine », « les cloches sont faites pour sonner ». Plusieurs autres remarques versent carrément dans la xénophobie, faisant un lien entre le cas cognaçais et la progression de l'islam. Alors, le maire a-t-il quelque chose à confesser ? Il serait en tout



Les cloches sont tellement dégradées qu'elles ont dû être mises hors service par mesure de sécurité, PHOTO ARCHIVES ANNE LA CAUD

cas dommage de n'entendre qu'un seul son de cloche. Car Michel Gourinchas affirme ne pas être pour grand-chose dans l'histoire. « Oui, j'ai bien pris la décision de stopper les cloches, assure-t-il. Mais c'est par

mesure de sécurité. » En effet, un diagnostic a révélé, au mois de février, des défaillances : les battants à l'intérieur des cloches sont dégradés, les accroches des cloches sont oxydées et un risque d'incendie est probable à cause du tableau électrique. Pour éviter « un nouveau Notre-Dame », décision a été prise de couper l'électricité en attendant des travaux. « Il se trouve qu'un peu avant, une première pétition a été faite car les cloches sonneraient trop tôt, dévoile Michel Gourinchas. Mais moi, à titre personnel, ça ne me choque pas!» Certes, le premier magistrat est un ancien communiste et « non croyant affirmé ». Mais il jure sur la tête du bon dieu ne pas faire de mesure de rétorsion contre le clergé. « C'est le curé Franck Certin qui a fait monter la mayonnaise. Voilà quinze jours, il a laissé entendre que la mairie avait pris une mesure contre l'église. Il a cru bon de faire de la politique contre la municipalité.»

#### 13 000 euros de travaux

Que les amoureux des cloches se rassurent, la mairie prévoit de faire des travaux rapidement. Preuve que Michel Gourinchas n'est pas coupable du péché capital de colère, il ne rechignera pas à engager les 13 000 euros nécessaires. « On n'a demandé à la Drac [Direction régionale des affaires culturelles, NDRL], mais sans réponse. Et à Angoulême, la municipalité n'a pas eu de subvention. Donc il faudra l'inscrire au budget. » Il ne faut pas prendre Michel Gourinchas, cet enfant du bon dieu, pour un canard sauvage...

# Cognac Blues Passions: « un vrai succès »

### FESTIVAL Le directeur se félicite d'une édition aux 32 000 entrées

Clap de fin. L'édition 2019 du Blues s'est achevée lundi soir. L'occasion de faire un bilan avec le directeur du festival, Michel Rolland.

Sur les dates. Pour la première fois cette année, le festival a été décalé du jeudi au lundi. « On a fait du monde tous les soirs. Même si on n'a été complet que le jeudi, la fréquentation a été super. On a passé un cap, ça fait plaisir. On voulait tester ce décalage pour voir si ça avait un impact sur la fréquentation. On dirait que ça a pas mal marché. En tout cas, on sait maintenant qu'on a une certaine souplesse sur les dates. »

La fréquentation. « L'an dernier, nous avions recensé 32 000 billets scannés. Cette année, on est à peu près à ce niveau, voire peut-être même 34 000. Jeudi soir, il y avait 3 500 personnes. 4 000 vendredi, 6 800 samedi, autant dimanche et 5 800 lundi.»

Sentiment général. « On a senti qu'on avait passé un cap cette année, sur la fréquentation journalière. On se pose la question du gratuit: est-ce vraiment suivi? Là, il y a eu du monde tous les jours et tout le temps. Le réaménagement du jardin était propice à ça. Le public était familial et sympa. Il n'y a pas eu de problèmes, que des sourires. L'enthousiasme était assez unanime. »

Sur la programmation. « La grille artistique était belle. On est dans notre ADN. Il peut juste y avoir des problèmes de timing pour certains festivaliers, en fonction des choses qu'ils veulent voir. »

La restauration au jardin. « Sur cette partie-là, on n'a pas été bons. En même temps, c'est dur car ce n'est pas notre métier. On n'a pas su faire, on a été débordés. Ce n'était pas bien l'an dernier, cette fois on a fait un peu mieux. »

Debelles suites. « Kaz Hawkins et Eugène de Rastignac s'étaient rencontrés lors de la conférence de presse de présentation du festival. Le second a proposé à la première de faire des voix sur son prochain projet. Ils ont enregistré ça pendant le festival, dans nos locaux. Les conditions étaient un peu spéciales mais ça promet de belles suites. »

Et pour l'an prochain? « On voudrait essayer des artistes qu'on n'a jamais faits. Mais notre difficulté c'est qu'on a une petite jauge. Alors on va garder notre ligne de conduite, notre couleur. Pour l'heure, on a des envies mais personne de signé.»



Michel Rolland, directeur du Blues, se dit satisfait de cette édition. PHOTO ARCHIVES PH.M.

# Cap sur le monde

**ESTHÉTIQUE** Apprentie au Campus des métiers, Lydia Rodrigues participera ce jeudi aux mondiaux de bodypainting en Autriche

Didier Faucard d.faucard@sudouest.fr

i on sait que Jessica Debong (brevet de maîtrise) participera à la fin août aux championnats du monde des métiers en Russie, elle ne sera pas la seule élève en esthétique du Camps des métiers cognaçais à aller se frotter à la concurrence mondiale cet été. Lydia Rodrigues, 19 ans, originaire de Saujon (17) et étudiante en brevet professionnel, va elle aussi côtoyer l'élite. Direction l'Autriche, où elle participera jeudi aux championnats du monde de bodypainting. « Il y a plusieurs catégories. Moi, je vais participer à celle de la peinture sur le visage. On peut y aborder tous les thèmes, créer des effets spéciaux...Le corps, c'est plus difficile, il faut six ou sept heures de travail pour réaliser un corps ». précise-t-elle.

### Le grand saut

Cette passion est née lorsqu'elle étudiait en CAP d'esthétique à La Rochelle. « L'école avait l'habitude d'organiser des galas. On pouvait créer des maquillages et des coiffures, moi j'ai eu envie de faire du bodypainting, l'avais très envie d'explorer ce milieu-là », explique la jeune fille. Cette découverte, elle l'a faite seule, en autodidacte. « En lisant des magazines, en allant sur Instagram. J'enregistrais des motifs et je les reproduisais plus tard. » Elle s'entraîne d'abord sur elle-même, sur sa petite sœur et « une amie qui vient à la maison, »



Une des réalisations de la Saujonnaise Lydia Rodrigues, qui espère vivre avant tout « une belle expérience ». PHOTO« SO »

Jeudi, ce sera donc le grand saut dans une compétition mondiale. « C'est quelque chose d'énorme. Ca se passe sur trois jours, il y a 30 épreuves et la compétition attire 30 000 spectateurs.» De quoi mettre un petit coup de pression, voire du stress. Mais ce n'est pas le genre de Lydia Rodrigues pour qui ces mondiaux sont surtout une occasion d'apprendre et un rendez-vous dont elle entend savourer chaque instant : « l'avais découvert ce concours l'an demier, mais c'était trop tard pour déposer ma candidature. Cette année, j'ai envoyé des photos des maquillages que j'avais réalisés et j'ai été retenue par le jury. » Une première victoire. «Au début, j'ai cru que c'était une blague lorsque j'ai recu le mail qui validait ma candidature. » Reste désormais à confirmer face à l'élite mondiale. Mais assure-telle, « quoiqu'il arrive, ce sera une belle expérience ».

Pas question pour autant de faire de la figuration : « Dans ma catégorie, nous serons vingt. J'espère entrer dans les dix premières.» Le thème imposé de création est « Holly Glam » : « Ça laisse la place à beaucoup d'interprétations. Après, il ne faut pas que je me laisse embrouiller. Je dois rester sur ma première idée, Hollywood ». L'épreuve est prévue pour durer trois heures.

Quel que soit le résultat final, Iydia Rodrigues pourra être fière d'elle. Elle s'est lancée dans cette bataille, organisant le voyage, l'hébergement sans avoir la logistique de l'équipe de France comme Jessica Debong. En Autriche, elle sera avec son amie et modèle Irène: « y aller à deux, c'est plus rassurant », confie-t-elle.

### **CHÂTEAUBERNARD**

# La flamme créative n'est pas près de s'éteindre



La présidente Mamie Chantal assise au centre, et Henriette, troisième à partir de la droite. PHOTO S. B.

Faire du loisir créatif est un plaisir insatiable pour les 33 membres de l'association Têtes et mains créatives castelbernardines (anciennement association loisirs créatifs castelbernardins). Sur la table, les réalisations 100 % féminines parlent d'elles-mêmes : l'œil mesure la minutie et la patience dont ces dames ont fait preuve, avec une mention spéciale pour la doyenne Henriette, 86 ans qui suscite l'admiration de toutes. Après le bowling l'an passé, les adhérentes ont tenu assemblée générale à l'Oliveraie à Cognac jeudi dernier. Mamie Chantal avait promis de céder son tablier, elle ne s'y est pas résolue : s'occuper de ses mains créatives est une vraie cure de jouvence. Épaulée désormais par une vice-présidente Sylvie Dagnaud, la présidente pourra compter sur Claudine Bossy à la trésorerie et losette Chevroux au secrétariat, toutes deux ont renouvelé leur mandat. Quelques mots, mûrement réfléchis ont tout de même été posés.

### Contre les détracteurs

Contre les détracteurs de l'association, Mamie Chantal rappelle que toutes les interventions créatives v sont bénévoles et donc non rémunérées. Fort gré de bénéficier d'une salle mise à disposition gratuitement par la mairie, l'association ne formulera aucune demande de subventions comme à l'accoutumée, Toutefois Mamie Chantal ne sera pas du marché de Noël cette année sans pour autant brider les volontés individuelles. Lasse d'un manque de reconnaissance de la ville : 48 € de tenue de stand, alors qu'elle a proposé des activités aux enfants sur un emplacement inapproprié, l'association accuse une perte de 62 € pour les deux jours de marché.

Dimanche 31 août, à la fête des associations, ces dames y seront sans pour autant servir de composition florale. Les choses dites, la flamme créative brille toujours : dès septembre, on s'essayera au panier de vendange et au calendrier livre. Pour plus d'efficience, des marraines vont guider les petites nouvelles. L'atelier enfant se mensualise tout comme les goûters d'anniversaire. L'association reconduit ses actions caritatives avec la maison de retraite Guv-Gauthier, les petits frères des pauvres et les personnes âgées isolées.

Sandra Balian

# La fraude aux chèques est en hausse

FINANCE Leur utilisation étant en baisse, les chèques sont pourtant le moyen de paiement le plus fraudé



François Villeroy de Galhau, le gouverneur de la Banque de France, promet de lutter contre cette évolution. PHOTOAFP

Depuis trois ans, « le chèque connaît une hausse des montants fraudés, lesquels atteignent 450 millions d'euros en 2018, ce qui représente une progression annuelle de 52 % », a souligné la Banque de France à l'occasion de la publication du troisième rapport annuel de son Observatoire sur la sécurité des moyens de paiement.

Le chèque « est l'instrument désormais le plus fraudé en montant, alors qu'il était le deuxième après la carte encore en 2017 », a souligné François Villeroy de Galhau, le gouverneur de la Banque de France.

Cette évolution est d'autant plus notable qu'elle s'inscrit dans un contexte où l'usage du chèque comme moyen de paiement est orienté à la baisse de longue date.

« Une partie de la hausse de la fraude observée en 2018 provient d'un phénomène de rattrapage [...] parce qu'il y a une meilleure comptabilisation des déclarations de fraude par les banques », a estimé le gouverneur.

#### « Maillon plus fragile »

Pour autant, « la hausse de la fraude ne fait pas beaucoup de doute. [...] Notre sentiment, c'est qu'au fur et à mesure que nous faisons des gros progrès sur la sécurité des autres moyens de paiement, il y a une tendance au report des fraudeurs et de la fraude vers le maillon plus fragile qu'est le chèque », a affirmé le gouverneur.

« Comme en 2017, deux catégo-

ries de fraude concentrent la majeure partie des montants fraudés en 2018 : d'une part, l'utilisation frauduleuse de chèques perdus ou volés, en forte augmentation par rapport à 2017, et d'autre part la falsification d'un chèque régulièrement émis », précise le rapport.

Pour lutter contre cette évolution, l'institution s'est promise d'explorer en profondeur ce phénomène ces prochains moins et invite « l'ensemble des professionnels, banques et commerçants, à mettre en place des moyens d'identification des transactions à risque permettant par exemple d'alerter le titulaire de compte en cas de mouvements suspects ou de refuser une transaction au point de vente en cas de suspicion de fraude ».

Elle appelle par ailleurs les utilisateurs à la vigilance en cas de perte ou de vol de chéquiers.

#### Les virements moins fraudés

À l'inverse, le virement est resté en 2018 le moyen de paiement le moins fraudé en proportion, « alors qu'il est celui qui véhicule les montants globaux les plus importants ».

En 2018, le montant total de la fraude sur les virements émis depuis un compte tenu en France s'est élevé à près de 97 millions d'euros, soit un taux de fraude de 0.0004 %.

En ce qui concerne la plupart des moyens de paiement autres que le chèque, la fraude est « maîtrisée », s'est d'ailleurs félicité la Banque de France.